

COMPTE DE RESULTATS 2025 (voir annexe)

Résultat déficitaire de : 573.62 €

Recettes : 16 887.91 €

- Cotisations de 215 DDEN et 2 honoraires : 7 135 €
- Subvention OCCE soutien aux actions : 5 000 €
- Subvention Département : 500€
- Subventions pour les délégations : 945 €
- Participation repas AG : 1380 €
- Produits financiers / Intérêts livret : 636.08 €
- Recettes exceptionnelles en lien avec le remplacement du copieur.
 - Trop perçus sur location ancien copieur : 605.83
 - Remboursement frais de dossier sur le nouveau : 96 €
- Dons de 4 délégations pour 590 €

Si l'on soustrait les sommes ne faisant que transiter sur notre compte (cotisations fédérales et subventions pour délégations), nous avons fonctionné avec environ 11 603 € dont plus de 50 % de subventions et dons.

Dépenses : 17 461.53 € dont :

- Recettes reversées : 5 285 €
 - Cotisations « fédérales » :
 - Rétrocession des subventions :
- Concours : 1 242.56 € (Uniquement « Ecoles Fleuries »)
- Dépenses de fonctionnement : 10 933.97 €

Parmi ces dépenses :

- ✓ Copieur, réduction d'environ 1 000 € par rapport à 2024 (Dépenses moins recettes exceptionnel)
- ✓ Achat du matériel vidéo : 760 €
- ✓ Congrès 636 € n'ont pas été couverts par la participation des DDEN (Apéritif + invités)
- ✓ Communication ; 3 600 € pour la parution sur le journal « Le Progrès ». Malheureusement sans résultat significatif.

Soldes financiers au 31/12/2025 environ 28 790 €



BUDGET 2026 : 16 203 € (voir annexe)

Recettes :

- Cotisations de 205 DDEN
- Subventions pour les délégations
- Subvention OCCE (acquise) 5 000 €
- Subvention Département (non acquise) 500
- Participation de 68 DDEN au congrès (1/3) (repas)
- Produits financiers

Dépenses

- Légère augmentation des dépenses courantes de fonctionnement.
- Baisse de la dotation pour les concours.
- Disponibilité limitée pour la communication et les manifestations.